

CIRCUIT VÉLO C03 : AUTOUR DE PLAINE



Tout public



Départ : Schirmeck



33 km



Demi-journée



646 m

Enfourchez votre vélo et avalez les kilomètres le long de cet agréable parcours. Empruntez d'abord l'itinéraire cyclable pour rejoindre Fouday avant de contourner Plaine par l'étang de la Falle où une pause pique-nique sera bien méritée !



Office de tourisme de la vallée de la Bruche



Parking place du marché



0,3 Km - Schirmeck

INFORMATIONS PRATIQUES

N'oubliez pas d'emporter une carte !
IGN N° de la carte : 1/25 000 Bruche 25
N° carte Club Vosgien : Secteur carte : 1/25 000
3716 ET



[Tracé GPX](#)

CONTACT

Office de tourisme de la vallée de la Bruche
03 88 47 18 51 - rando-bruche.fr



CLUB
VOSGIEN

MASSIF DES VOSGES

Reproduit avec l'autorisation du Club Vosgien ©Fédération du Club Vosgien 2021



LES ÉTAPES DU PARCOURS

1 Schirmeck - Fouday



Passez devant la vitrine de l'office de tourisme et suivez la Grand'Rue vers La Broque. Passez devant la banque Crédit Agricole. Après 200m, au croisement continuez tout droit vers col du Donon. Passez au-dessus de la voie ferrée, tournez à gauche vers Fréconrupt-D126. Suivez le balisage jusqu'à Fouday.

2 Fouday



En arrivant à Fouday depuis le chemin de la folie, passez devant le restaurant de la gare et devant le temple protestant. A l'intersection avec la D57, prenez à droite. Vous apercevrez un panneau "fin d'itinéraire cyclable".

3 Fouday



Au croisement avec la D1420, tournez à gauche et roulez prudemment sur la D1420 pendant 300m puis au rond-point devant l'entreprise Moritz prenez à droite la route balisée ● (uniquement VTT/VTC). Alternative : continuez sur la D1420, traversez Saint-Blaise-la-Roche et avant la sortie de la commune empruntez la D424 direction Senones puis la D350 direction Champenay.

4 Poutay



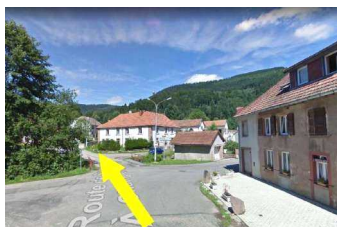
La route goudronnée balisée ● se poursuit en un chemin caillouteux pendant env. 200m. Au croisement suivant, prenez à gauche puis à nouveau à gauche devant un banc. Continuez toujours tout droit pour arriver à Poutay. Au croisement, prenez à gauche et passez devant une chapelle. Continuez tout droit pour quitter Poutay par la D296.

5 Saint-Blaise-la-Roche



Au croisement avec la D1420, tournez à droite direction Bourg-Bruche - Saâles. Traversez Saint-Blaise-la-Roche. A la sortie de la commune, après le cimetière, prenez à droite et passez devant l'étang du Breux (tronçon très raide, uniquement VTT/VTC) pour rejoindre la D350. Alternative : traversez St-Blaise par la rue principale et empruntez la D350 direction Champenay-Plaine.

6 Champenay - La Falle



Continuez le long de la D350 avant d'arriver à un croisement. Poursuivez sur la D350 pour arriver à Champenay. Continuez tout droit et traversez le village. Au croisement traversez la route du Hantz et prenez en face la route de la Falle. Continuez tout droit jusqu'à l'étang de la Falle. Puis prenez à droite et continuez tout droit sur la route forestière de la Plaine pendant env. 7km.

7 Les Quelles - Albet - La Claquette

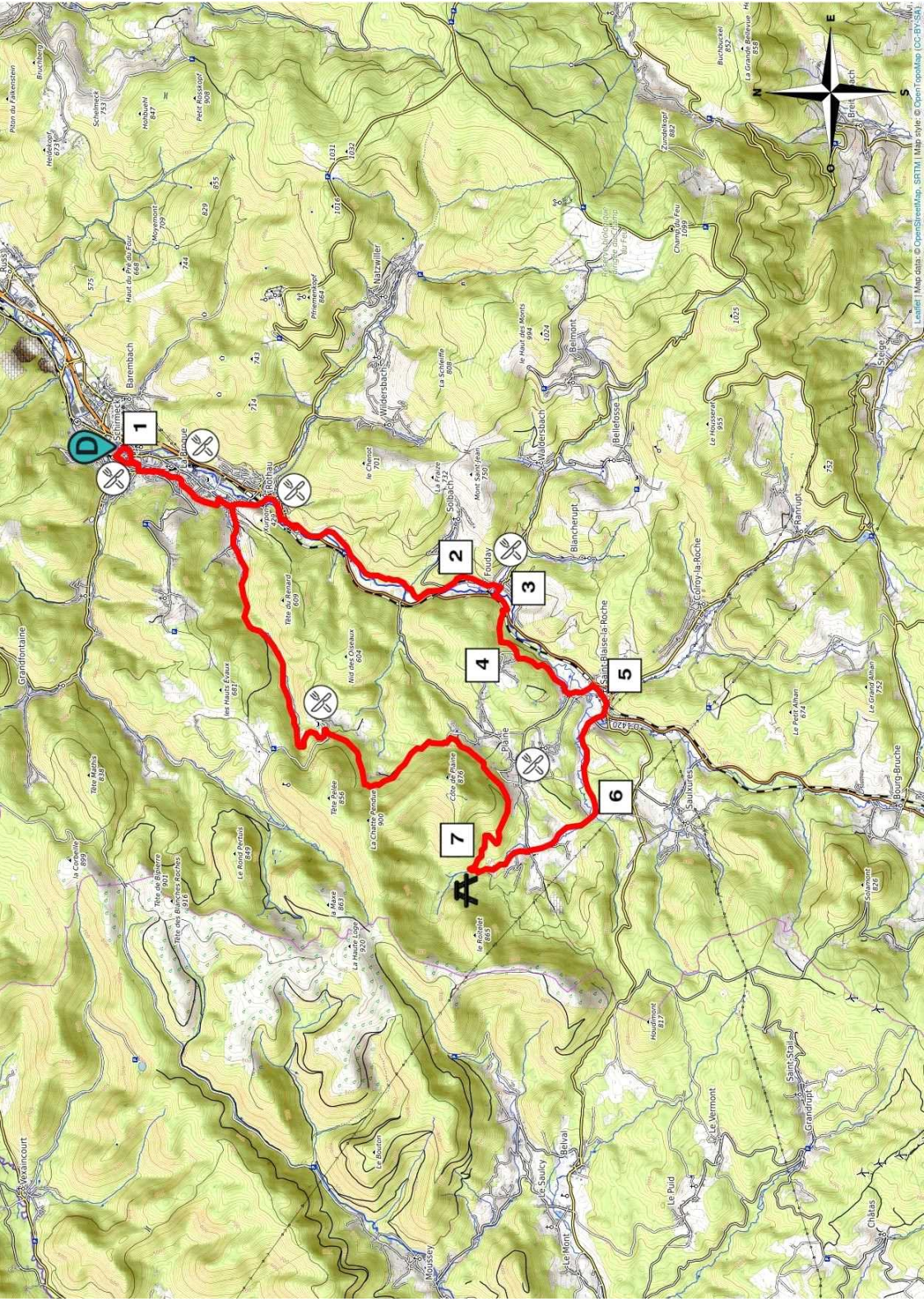


Sur quelques centaines de mètres seulement, la route forestière se transforme en un large chemin de terre carrossable. Continuez jusqu'au croisement des Quelles. Empruntez la route qui descend en direction d'Albet / La Broque. Traversez Albet et vous rejoindrez l'itinéraire cyclable au niveau du rond-point de La Claquette en tournant à gauche.

8 Schirmeck



Continuez tout droit dans la rue du Gal Leclerc pendant 250m. Tournez ensuite à gauche dans la rue des vignes et suivez l'itinéraire cyclable. Continuez tout droit jusqu'au croisement avec la D392 et tournez à droite direction Maison de la vallée. Continuez tout droit. Au croisement, allez en face, traversez la Bruche. Continuez dans la Grand'Rue. L'office de tourisme se trouve sur votre droite.



1

2

3

4

5

6

7



Leifheit | Map data: © OpenMap, SRTM | Map style: © OpenTopMap (CC-BY-SA)